

Compte-rendu du Comité Syndical S.I.S.T.O. du Mercredi 30 Septembre 2009 à 20 H 30

Etaient présents :

Mme JAMES Marie Agnès, M. BOULMANT NOMBALLAIS Christian – Aviré
Mme CHAUVEAU Marie Lise, M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré
M. PASSELANDE Germain – La Chapelle sur Oudon
Mme VERGEREAU Danielle – Châtellais
MM. CHAUVEAU Olivier, GEORGET André – la Ferrière de Flée
Mmes BOULAY Mireille, MORICEAU Brigitte – l'Hôtellerie de Flée
MM. COUTINEAU Michel, PELLUAU Dominique – Louvaines
M. DERSOIR Gaëtan - Marans
M. GUINCHARD Serge – Montguillon
MM. LEPRETRE Gérard, BROSSIER Daniel – Noyant la Gravoyère
M. SEREX Francis - Nyoiseau
M. BELLIER André – St Martin du Bois
M. COTTIER Guy, Mme PASQUIER Marie Noëlle – Ste Gemmes d'Andigné
M. PLACET Denis – Chambellay
M. LAURENCEAU Jean Marie – Champteussé sur Baconne
M. GAUDIN Joseph – Gené
MM. ONILLON Jean Marc, GILARD Laurent, FOUCHER Jérôme – Grez Neuville
MM. JUTEAU Jean Jacques, CAUBEL Gilles – La Jaille Yvon
MM. GLEMOT Etienne, CHALET Daniel, BOURGEOIS Michel, RENOUE Emmanuel – Le Lion d'Angers
M. REMOUE Michel, Mme BELLIER-POTIER M. Françoise – Montreuil sur Maine
M. AIGLE Laurent – Pruillé
MM. BROUQUIER Jean Paul, CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou
MM. PARE Marcel, FOURRIER Alain – Thorigné d'Anjou
M. BOUMIER Jean Louis, Mme PETITEAU M. Luce – Vern d'Anjou
M. CHEVILLARD Jean Alain, Mme CHEVILLARD Nathalie – Angrie
MM. RAYMOND Alain, BOUVET Emmanuel - Freigné
MM. GAUTIER Joseph, COUDRAY Peter – Loiré

Etaient excusés :

M. GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
Mme FERRY Hélène - Châtellais
M. SEJOURNE Serge – Marans
M. RONCIN Joël - Montguillon
M. TROUILLEAU Jacky – Noyant la Gravoyère
Mme MICHEL Sophie - Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – St Martin du Bois
Mme MICHEL Muriel – Sainte Gemmes d'Andigné
MM. GRIMAUD Gilles, LANDRON Alain, Mme LAMARCHE Sonia – Segré
M. HUAULME Yannick – Andigné
Mme DELANEAU Eugénie – Chambellay
Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé/Baconne
M. MAHE Yvon – Chenillé Changé
M. AUGEREAU Tony - Gené
M. PELE Jacques – Pruillé
M. BERTHELOT Paul – Vern d'Anjou
Mme POIRIER Annick – Freigné

Etaient absents :

M. ROUSSEAU Hubert – Nyoiseau
MM. MARTIN Olivier, BECHU Patrick – Saint Sauveur de Flée
M. BRAUD Alain – Segré
M. FUSELIEZ Didier – Andigné
MM. GAUTIER Jacques, BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
M. BOUIN René – Chenillé Changé
MM. BOISNEAU Claude, CLAUDE Gilles – Chazé sur Argos

Pouvoirs :

Monsieur BERTHELOT Paul a donné pouvoir à Madame PETITEAU Marie Luce

Secrétaire de Séance : M. BOULTOUREAU Hubert

Bilan de la collecte du bois sur 2 mois

Définition : Bois de classe A = bois non traité et valorisable en chaufferie,
Bois de classe B = bois traité et recyclable en panneaux particules.

Le tonnage de bois de classe A, collecté sur le site de Sainte Gemmes d'Andigné représente 15,60 T soit 6 % du tout venant. Compte tenu du faible tonnage, la collecte est passée en mélange (classes A et B) depuis le 10 septembre pour simplifier le tri auprès des usagers et augmenter le tonnage.

Jusqu'au 31 décembre 2009, il n'y aura pas de changement de tarif pour le transport et le traitement du bois par la Société SITA OUEST (39,00 €H.T. la tonne). Pour 2010 et 2011 il faut prévoir un nouveau marché.

Projet de l'Ebeaupinière

Monsieur BELLIER présente l'esquisse que le maître d'œuvre est venu présenter aux membres du bureau. La déchetterie actuelle servira aux professionnels et il y aura la construction d'une nouvelle déchetterie pour les particuliers. Nous sommes en réflexion sur le mode de traitement des déchets verts ce qui conditionnera la surface de la plateforme à construire. Actuellement les déchets verts sont broyés et évacués par les agriculteurs. La Société Méta Bio Energies de Combrée doit présenter son projet et ses coûts. Le contrôle d'accès sera géré par badge. L'estimation globale du projet est de 2M€ H.T.

Planning et étude complémentaire sur le financement

Monsieur LAURENCEAU présente le planning de la mise en place de la redevance incitative afin que le démarrage corresponde avec le nouveau marché soit au 1.01.2012. La loi du grenelle va obliger les collectivités de mettre en place un financement incitatif dans les 5 ans à venir. Il est donc préférable de le faire dans de bonnes conditions, notamment en terme de soutien financier par l'ADEME. Les risques sont limités. La décision définitive sur le mode de financement sera prise en juin 2010 suite à une étude complémentaire sur la mise en place d'une redevance incitative ; on sera ainsi plus avancé pour prendre la décision.

Monsieur BELLIER rappelle qu'une étude est en cours sur l'optimisation du service de collecte. En complément le bureau spécialisé étudiera les avantages et les inconvénients des modes de gestion Régie/Prestation.

Monsieur LAURENCEAU souligne que l'étude sur la régie va permettre de discuter avec les candidats aux futurs marchés.

Vote : abstention 1

Admission en non-valeur

Monsieur BELLIER informe que la trésorerie a adressé 2 mises en non-valeur pour un montant de 272,16 €

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Sondage d'opinions

Monsieur BELLIER indique que la Société G&A a effectué le sondage d'opinion mi-septembre. Par certains échos, la durée de l'enquête était trop longue. Cette enquête est financée pour moitié par Eco Emballages et devait comporter un certain nombre de questions obligatoires. Les résultats devraient être très intéressants.

Visite de sites

Monsieur BELLIER informe qu'une visite aura lieu le 20 Octobre 2009 à la déchetterie de Fontenay le Comte pour la recyclerie et à La Roche sur Yon pour la mise en place de la redevance. Les personnes intéressées devront se faire connaître auprès des services.

Monsieur LAURENCEAU a pris la parole en tant que Président de la Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers pour déplorer la non représentativité de 5 communes. Il ajoute également que les délégués doivent rendre compte des travaux du SISTO au sein de leur conseil municipal.

Fin de la Réunion à 21 H 45

- : - : - : - : -

Le secrétaire,



Mercredi 30 septembre 2009

Comité Syndical

Approbation du compte-rendu du 24 Juin 2009
 Programme local de prévention des déchets
 Convention avec Anjou Sport Nature
 Bilan des D3E
 Bilan de collecte du bois
 Projet Ebeaupinière
 Etude sur le mode de financement à long terme
 Admission en non valeur
 Questions diverses



Pré-requis

- Quorum à 39 présents
- Pouvoirs et excusés
- Désignation du secrétaire :
Monsieur BOULTOUREAU de Bourg d'Irè
- Approbation du compte rendu du comité syndical du 24 juin 2009 (questions sur les simulations de TEOM ?)

• Vote



Programme local de prévention des déchets

- Maud Garnier - *stagiaire au SISTO pendant 5 mois* - a établi un certain nombre d'enquêtes qu'elle présente aujourd'hui
- Le bureau du SISTO propose les moyens à mettre en place pour remplir les objectifs fixés
 - Signature d'un accord cadre avec l'ADEME qui semble en bonne voie avec une recette d'environ 48000 €/an pendant 5 ans
 - Rédaction d'un programme d'actions et d'un contrat d'objectifs
 - Comité de suivi du programme : le bureau
 - Moyens humains pour mettre en œuvre le programme et réduire les déchets



Programme local de prévention des déchets

- Proposition de lancer une procédure de recrutement d'un chargé de mission « réduction des déchets »
- De profil :
 - Bac + 3 minimum filière technique en lien avec les déchets
 - Rigoureux, organisé et autonome, communicant et animateur
 - Qualités rédactionnelles
 - Poste à temps plein et permis B



Bilan de la collecte du Bois / 2 mois

- Bois (Classe A) sur Sainte Gemmes d'A.
Tonnage collecté sur Juillet et août 2009 : 15,60t soit 6% du tout-venant

- Economie d'enfouissement pour la collecte du bois classe A : 733 € TTC
- Economie d'enfouissement si la collecte du bois avait été faite en classe A et B* : 3 055 € TTC

* Sur les autres sites (A+B) = 30 % du tout-venant



Bilan de la collecte du Bois / 2 mois

- faible tonnage
- faible rendement économique
- difficultés de tri par les usagers

Fin de l'expérimentation

Le bois de classe A et B est collecté à Ste Gemmes d'Andigné depuis le 10 Septembre 2009

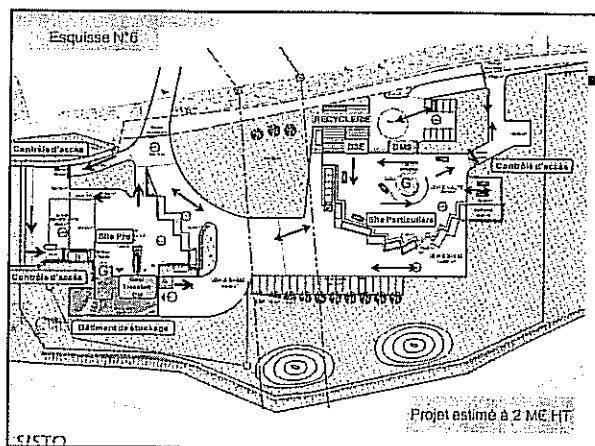
- Pas de changement de tarif pour le transport et le traitement du bois par la Société SITA OUEST (39,00 € HT la tonne) jusqu'au 31.12.2009.

→ Pour 2010 et 2011, prévoir un nouveau marché



Projet Ebeaupinière

- Les cabinets HUMEAU et BLAIS ont proposé 7 séries d'esquisses depuis juin
- Présentation des dernières esquisses et d'un chiffrage sommaire
- Points cruciaux de décision:
 - La gestion des déchets verts (de leur dépôt à leur évacuation)
 - La configuration de la partie professionnelle (circuit et positionnement du pont bascule)
- A suivre :
 - validation de l'esquisse début octobre pour démarrage de l'avant projet
 - Demandes de subventions CTU + ADEME en novembre




Projet estimé à 2 ME HT




Questions diverses

- L'enquête sur un échantillon représentatif de 500 personnes du SISTO est réalisée
- Traitement des données par G&A links de Nantes, en cours
- Proposition de présentation des résultats au prochain comité syndical de novembre



Questions diverses

- Axes de travail pour la commission « nouvelles filières » :
 - Améliorer les filières de valorisation des gravats, des déchets verts et des déchets de soins des particuliers
 - Trouver des nouvelles filières pour des produits non collectés (bouteilles de gaz, extincteurs, amiante liée...)
- Visite du mardi 20 octobre 2009 à La Roche sur Yon (RI) et à Fontenay le Comte (recyclerie innovante)



Prochaine réunion du Comité Syndical

à 20h30 à Segré
Salle du Club de l'Amitié
25 novembre 2009

